

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 45 (1954)
Heft: 24

Rubrik: Production et distribution d'énergie : les pages de l'UCS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Production et distribution d'énergie

Les pages de l'UCS

Organisation et tâches du Secrétariat de l'UCS

Extrait d'un rapport au Comité de l'UCS

Rapporteur: Dr. *W. L. Froelich*

06.04 : 061.2(494)UCS : 621.31

1.

On obtient une première vue d'ensemble sur les tâches du Secrétariat de l'UCS en considérant la façon dont son champ d'activité a été divisé en 1945, au moment où le rapporteur prit la gestion des affaires:

Activité d'ordre général: Organisation interne, organisation de manifestations telles l'Assemblée générale et la Fête des jubilaires, préparation de voyages et visites de tierces personnes (en particulier d'étrangers), etc.

Activité de base: Affaires du Comité.

Economie électrique et énergétique, questions tarifaires, contrats de livraisons d'énergie et règlements pour la fourniture d'énergie électrique.

Questions économiques et financières, y compris les questions d'ordre général concernant la construction de centrales (autrefois également économie de guerre, contrôle des prix, etc.).

Questions juridiques et administratives: législation (entre autres relations avec les autorités), questions fiscales, autorisations pour installateurs, concessions, etc.

Questions techniques et d'exploitation: exploitation des centrales et des réseaux, journées de discussions sur les questions d'exploitation, prévention des accidents, électrothermie.

Questions spéciales: Questions de personnel et de salaires pour les entreprises d'électricité, recrutement du personnel, assurances.

Questions commerciales: Section des achats, prix du matériel, négociations avec les fournisseurs.

Propagande, information: relations avec la presse, rapports et travaux rédactionnels, Bulletin ASE (pages de l'UCS).

Relations extérieures, en particulier avec les autres associations, études et travaux pour l'Union Internationale des Producteurs et Distributeurs d'énergie électrique (UIPD).

2.

L'effectif du personnel du Secrétariat est resté constant depuis de nombreuses années et comprenait à la date du 1^{er} janvier 1954:

M. *W. L. Froelich*, Dr. es sc. techn., ing. dipl. EPF, Secrétaire de l'UCS

M. *Ch. Morel*, ing. dipl. EPF

M. *K. Jahn*, techn. él. (ne travaille plus qu'à demi-journée depuis le 1^{er} avril 1954)

M. *H. Wisler*, lic. rer. pol.

M. *R. Saudan*, ing. dipl. EPF (depuis le 1^{er} mai 1954)

Mlle *H. Kübler*

Mlle *G. Theulaz* (remplacée depuis le 1.9.54 par Mlle *E. Schmid*)

3.

L'Administration Commune de l'ASE et de l'UCS (AC) met du personnel auxiliaire à la disposition du Secrétariat de l'UCS: pratiquement

une dactylo entièrement et une autre à demi-journée. La chancellerie de l'AC se charge de plus de la répartition du courrier entrant, de la plupart des travaux de photocopie, d'environ $\frac{1}{3}$ de l'expédition du courrier et de l'expédition des envois en masse; l'expédition des $\frac{2}{3}$ restants du courrier normal est assurée par notre personnel.

M. Nägeli, chef de la chancellerie de l'AC nous aide parfois en se chargeant de travaux de correspondance ou autres. D'autre part, c'est la section «Comptabilité et caisse» de l'AC qui assure la comptabilité de l'UCS et de sa Section des Achats et le paiement des salaires. Les communications téléphoniques passent par le standard du bâtiment de l'ASE.

Enfin, depuis que les pages de l'UCS ont commencé à paraître, notre secrétariat occupe un dessinateur de l'AC pour $\frac{1}{5}$ de son temps environ.

4.

Comme notre activité est très variée et que l'effectif du personnel est faible, il est nécessaire d'employer des méthodes de travail «élastiques». Il s'agit de travailler de façon systématique, sans tomber dans la routine; il faut être au courant dans les domaines les plus variés, afin de pouvoir donner dans chaque cas des réponses bien étayées. Chaque tâche, dans quel domaine que ce soit, exige un travail sérieux et consciencieux, et il ne faut pourtant pas se perdre dans les détails.

Il est pratiquement impossible de répartir la tâche entre les différents collaborateurs en traçant des limites tout à fait précises; il faut, cependant, tenir compte de la formation et des aptitudes de chacun. Par suite de l'esprit d'étroite collaboration et de «team-work» existant au Secrétariat, il est facile à chacun de changer continuellement de tâche et de remplacer un collègue si celui-ci est absent du bureau par suite de son activité «à l'extérieur».

Nous essayons dans ce qui suit de définir plus en détail l'activité du Secrétariat, en rappelant chaque fois qui s'occupe surtout du domaine en question. Mais cette division n'est juste, comme nous l'avons déjà dit, que dans ses grandes lignes.

5.

La tâche première du Secrétariat est naturellement d'assurer l'ensemble des travaux de secréta-

riat pour le Comité, notamment ceux qui sont en relation avec les séances de ce dernier. Il doit, en second lieu, préparer les séances et collaborer aux travaux des diverses Commissions de l'UCS, Délégations et Groupes de travail. Il s'agit, actuellement, des organismes suivants:

- Commission pour les tarifs d'énergie électrique, comprenant le Groupe de travail pour tarifs à compteur unique.
- Commission pour les questions de personnel.
- Commission pour les questions d'assurance.
- Commission pour les questions juridiques.
- Commission pour les questions relatives à la défense nationale.
- Commission pour les questions d'information.
- Commission pour les questions de commande à distance des réseaux.
- Commission pour les journées de discussions sur les questions d'exploitation.
- Commission pour l'étude des procédés d'imprégnation et de traitement ultérieur des poteaux en bois, avec groupe de travail.
- Commission pour les questions de compteurs.
- Délégation pour la section des achats.
- Délégation pour les pourparlers avec l'USIE.
- Délégation pour les questions de recrutement du personnel.

Tous les procès-verbaux sont rédigés par le Secrétariat de l'UCS à l'exception de ceux des séances de la Commission pour les questions relatives à la défense nationale, qui sont du ressort de M. Nägeli de l'AC. En ce qui concerne les séances du Comité, depuis janvier 1953 M. Nägeli s'est chargé du procès-verbal pour 4 séances, le Secrétariat de l'UCS pour 10 séances.

La Section des Achats, qui est rattachée au Secrétariat, est un domaine à part, dont les affaires sont, sous la haute surveillance de la Délégation pour la Section des Achats, réglées par le Secrétaire de l'UCS en tant que responsable de la gestion et par M. Jahn.

Quant au reste de son activité, le Secrétariat est en relation constante avec les membres de l'UCS, donne toutes sortes de renseignements et de conseils au sujet des problèmes les plus divers. Cette activité a augmenté fortement au cours des dernières années. Alors que, pendant la guerre et immédiatement après celle-ci, le Secrétariat devait se consacrer, dans l'intérêt des membres, aux problèmes de l'économie de guerre, il peut, depuis que ces charges ont disparu, utiliser le temps ainsi devenu libre à collaborer plus étroitement que jamais à l'étude de toutes les questions intéressant directement les entreprises d'électricité.

6.

Considérons maintenant plus en détail le *travail du Secrétariat*. Nous ne nous étendrons pas sur l'activité déployée pour le compte du Comité et en relation avec les séances de celui-ci.

L'activité du rapporteur, en tant que Secrétaire de l'UCS, s'étend pratiquement à tous les domaines du Secrétariat et l'oblige, dans l'intérêt de la gestion de ce dernier, d'entretenir un contact personnel étroit avec les membres de l'Union, en particulier

avec tous les organes de l'UCS, c'est-à-dire, en plus du Président et du Comité, autant que possible avec les Présidents et les membres de toutes les Commissions; ce contact personnel doit s'étendre aussi aux autorités, administrations, institutions et associations apparentées, sans oublier toutes les personnalités et organisations de l'économie générale importantes pour les entreprises électriques. Ceci se traduit par de nombreux entretiens et par la participation à diverses séances et manifestations. Il est naturel qu'une bonne part de ces entretiens et séances aient lieu ailleurs que dans nos bureaux.

Il est évident que les autres collaborateurs du Secrétariat, eux aussi, doivent consacrer une partie non négligeable de leur temps à des entretiens et à des séances qui ont lieu à l'extérieur et où sont traitées les questions qui sont de leur ressort.

7.

Les questions ayant trait *aux prix de l'énergie électrique* constituent une part importante de notre travail et il est bien naturel que, en tant que Secrétariat de l'Union des Centrales Suisses d'électricité, nous nous occupions de contrats de livraison d'énergie et des tarifs correspondants. Dans cet ordre d'idées, notons tout d'abord les travaux pour le compte de la Commission pour les tarifs d'énergie électrique et de ses Groupes de travail, la réponse à diverses enquêtes et la collaboration à diverses études de l'UIPD, la réponse à toute une série de demandes que posent par téléphone ou par écrit nos membres et, enfin, des études et travaux importants pour le compte de certains membres. Dans ce domaine, c'est, à côté du rapporteur, M. Morel qui se charge de la plupart des travaux, car il est, grâce à son expérience et à la connaissance qu'il a des méthodes statistiques modernes, un spécialiste de ces questions. Afin de préciser l'ampleur prise par les travaux dans ce domaine, citons quelques chiffres ayant trait à la période allant du 1^{er} janvier 1953 au mois d'octobre 1954:

Travaux pour la Commission pour les tarifs d'énergie électrique de l'UCS et pour l'UIPD.

- 2 séances de la Commission pour les tarifs d'énergie électrique, avec entretiens préalables.
- 3 séances du Groupe de travail pour les tarifs à compteur unique dans le petit artisanat, avec entretiens préalables.
- 1 entretien, concernant les questions tarifaires d'actualité, avec une entreprise régionale.
- 1 entretien, dans un cadre élargi, sur les questions tarifaires d'actualité, avec travaux préparatoires.
- 1 conférence à Lyss sur les tarifs à compteur unique devant le «Seeverband» de Berne (M. Morel).
- 9 entretiens ayant trait à l'étude pour le tarif à compteur unique dans le petit artisanat.
- 16 entretiens concernant les études pour le Comité d'Etudes pour l'Utilisation optimum de l'Energie (Groupe Ménages et Groupe Industrie) et pour le Comité d'Etudes de la Tarification de l'UIPD.
- 1 réunion de discussions à Zurich, entre plusieurs membres, sur des tarifs spéciaux (avec la collaboration de M. Saudan).
- Diverses enquêtes et études.

Etudes concernant l'introduction de tarifs à compteur unique et questions spéciales ayant trait à de tels tarifs.

10 entretiens et 4 séances sur place avec des entreprises ou leurs autorités (Conseil communal, Commission technique, etc.); il s'agit là de 31 entreprises au total.

Autres questions tarifaires, tarifs spéciaux, contrats de livraisons d'énergie et prix de transit.

25 entretiens avec 10 entreprises au total, dont quelques-uns ont conduit à des études approfondies, par exemple: tarifs pour briqueteries, biscuiteries, cimenteries; contrat de livraisons d'énergie entre deux entreprises; tarif général d'une petite entreprise; il a, de plus, été répondu à diverses demandes par téléphone et par écrit.

Règlement pour la fourniture d'énergie électrique (avec la collaboration de M. Wisler).

Le Secrétariat a rédigé différents projets de nouveaux règlements ou a donné son avis sur de tels projets (dans 12 cas un projet a été rédigé; 4 entretiens). Travaux préparatoires concernant un nouveau règlement normal, effectués pour le compte de la Commission pour les tarifs d'énergie électrique (2 entretiens avec le «Betriebsleiterverband ostschweizerischer Gemeindeelektrizitätswerke»).

8.

En ce qui concerne la collaboration aux travaux des organisations internationales, ajoutons à ce que nous avons déjà dit que M. Morel collabore personnellement à titre d'expert au Groupe d'experts de la Tarification de l'OECE à Paris; il a participé ainsi, pendant la période 1953/54 à 6 séances ayant nécessité des travaux de préparation. Notons de plus que le rapporteur a participé à une réunion du «Comité d'Etudes de la Tarification» de l'UIPD à Aix-en-Provence, réunion à laquelle assistèrent aussi des économistes; il est d'autre part Président du Comité d'Etudes des Statistiques de l'UIPD et membre du Groupe de travail de la Nomenclature de ce Comité, ce qui l'obligea à participer à diverses séances et entretiens à Paris, Bâle, Milan, Montreux et dans les bureaux du Secrétariat (en partie avec le concours de M. Morel et de M. Saudan).

9.

Depuis la création des «Pages de l'UCS» du Bulletin de l'ASE, notre Secrétariat assure entièrement la rédaction de cette partie du Bulletin; M. Morel fonctionne comme rédacteur, et il a comme collaborateurs MM. Saudan et Wisler.

10.

Quant aux questions de personnel, le Secrétariat collabore aux travaux de la Commission pour les questions de personnel et répond aux demandes de renseignements des membres. Ceci est du ressort de M. Wisler. Il s'agit, entre autres, d'expertiser différents salaires, de mettre à la disposition des membres, à titre de comparaison, des chiffres restant anonymes, et de donner des renseignements sur la façon de transformer les allocations de vie chère en salaire normal. Pendant la période considérée, nous avons dû répondre à 33 demandes de renseignements de ce genre provenant de 27 entreprises. Nous avons fait, de plus, pour une entreprise communale importante une étude concernant les questions de salaires et d'autres questions

de personnel. Nous avons procédé à des enquêtes sur les salaires payés pendant l'année 1954, sur les indemnités versées au personnel et sur les conditions d'emploi des apprentis. D'autres demandes de la part des membres concernaient l'assurance du personnel, l'entrée dans les caisses de maladie, etc. (9 demandes, 5 entretiens).

11.

Le Secrétariat traite continuellement de diverses questions juridiques, fiscales et d'assurances. Ces travaux sont du ressort du rapporteur et de M. Wisler.

Questions juridiques. Le Secrétariat collabore aux travaux de la Commission pour les questions juridiques, qui a siégé trois fois pendant la période considérée. D'autre part, nous avons répondu à des demandes de renseignements de nos membres concernant entre autres: l'octroi d'autorisations d'installer (8 entretiens, 18 demandes), les indemnités pour droit de passage (4 entretiens, 1 enquête), l'interprétation de textes de lois, les contrats et règlements (6 entretiens, 28 demandes provenant de 23 entreprises; deux études ayant trait à des problèmes juridiques se posant à une entreprise communale). Nous avons rédigé des projets de nouveaux règlements d'organisation ou donné notre avis sur de tels projets (2 entretiens). Nous fondant sur les pouvoirs que nous ont donnés les entreprises, nous avons octroyé les premières autorisations d'installer aux fabricants d'installations spéciales et nous sommes occupés de recevoir et d'encaisser les cautions qui doivent être payées lors de l'octroi de telles autorisations. Nous avons conduit des pourparlers avec les PTT entre autres à propos des indemnités pour supports communs (5 entretiens).

Lois et ordonnances. Notons l'étude de nouveaux projets de lois et d'ordonnances et la rédaction des rapports et requêtes correspondants; il s'agit là en particulier des travaux en relation avec la modification de l'ordonnance sur le calcul des droits d'eau (en collaboration avec l'Association suisse pour l'aménagement des eaux), de la modification de la loi fédérale sur la police des eaux, de la modification de l'ordonnance relative à la vérification des compteurs d'électricité et de la révision partielle de la loi fédérale sur les poids et mesures.

Questions d'assurances. Nous donnons continuellement des conseils en relation avec des cas de dommages ainsi que notre avis sur les polices d'assurance qui nous sont présentées (couverture, calcul des primes). Nous avons reçu à ce sujet 64 demandes de renseignements de 61 entreprises pendant la période considérée. Nous avons eu d'autre part, avec des sociétés d'assurance, 13 entretiens sur toutes les sortes d'assurances.

Questions fiscales. Nous avons répondu à 9 demandes de renseignements pendant la période considérée.

12.

Le nombre de demandes concernant les questions d'exploitation et d'organisation augmente continuellement. Nous nous sommes occupés de ques-

tions de compteurs, de transformateurs de mesure, ainsi que de questions ayant trait aux installations de commande à distance des réseaux. Nous avons eu le plaisir de constater que les demandes concernant les domaines qui ont été traités lors des journées de discussions sur les questions d'exploitation ont été particulièrement nombreuses. La préparation de ces journées de discussions donna l'occasion au Secrétariat de s'occuper en détail des problèmes choisis comme thèmes de ces journées. En plus du rapporteur, MM. Morel, Saudan et Wisler sont chargés de ces travaux.

Les essais en plein air qui ont été entrepris il y a deux ans à l'instigation de la Commission pour l'étude des procédés d'imprégnation et de traitement ultérieur des poteaux en bois, et qui ont pour but l'étude des méthodes et produits d'imprégnation, ont été poursuivis et élargis par la mise en service d'un deuxième champ d'essais. De nombreux entretiens (28) et des séances de la Commission et du Groupe de travail (6 au total) ont été nécessaires. Le travail correspondant a été assuré par M. Wisler.

Les demandes des membres concernant les questions d'organisation eurent notamment trait, pendant la période considérée, à la facturation de l'énergie, à l'organisation du contrôle des installations intérieures, à l'organisation du travail par équipes, etc. Nous avons, de plus, donné notre avis sur l'organisation de la comptabilité d'une entreprise communale. MM. Morel et Wisler se sont occupés de ces travaux.

13.

Il ne faut pas oublier les *travaux statistiques* et les autres études d'ordre général qui s'y rattachent. Le Secrétariat suit continuellement l'évolution de la production et de la consommation d'énergie électrique (M. Morel). C'est ainsi que nous poursuivons, depuis plusieurs années, des études statistiques concernant la construction de nouvelles centrales, ainsi que d'autres ayant trait à la consommation d'énergie électrique dans les ménages, le commerce, l'artisanat et l'agriculture (c'est M. Saudan qui s'occupe de ces derniers travaux).

Parallèlement, nous avons l'intention de rassembler pour notre usage interne une documentation, qui pourrait d'ailleurs être aussi mise à la disposition des membres. Un premier pas a été fait: citons la collection de tarifs, les collections de règlements d'engagement des employés, de formules pour le contrôle d'installations intérieures, de formules pour la facturation et l'encaissement de l'énergie. Nous sommes, d'autre part, en train de créer une bibliothèque qui comprendra des ouvrages et périodiques ayant trait à l'économie énergétique, les statistiques suisses et étrangères, etc. L'existence de cette bibliothèque est une nécessité absolue pour la rédaction des «Pages de l'UCS».

14.

La *préparation d'assemblées et de manifestations* demande toujours beaucoup de temps. Pendant la

période considérée se sont tenues: 4 journées de discussions, 2 fêtes des jubilaires, 1 discussion sur les tarifs à compteur unique, 1 réunion du Comité d'Etudes de la Tarification de l'UIPD, à Montreux. Nous nous occupons d'autre part de préparer les voyages de personnalités venant de l'étranger et désirant visiter les entreprises suisses d'électricité. Nous nous sommes chargés enfin, en 1954, de la préparation et de l'organisation du voyage en Hollande d'un groupe de directeurs d'entreprises suisses. Notre chancellerie assure une part importante des travaux de cet ordre. Ils s'ajoutent aux travaux de bureau courants, qu'on ne remarque peut-être pas beaucoup, mais qui sont d'une importance fondamentale pour la gestion du Secrétariat. C'est aussi le rôle de la chancellerie de liquider directement une partie du courrier, de procéder à des contrôles de toutes sortes et de s'occuper du classement des documents et des dossiers.

15.

Quant à la *Section des Achats*, son rôle est de répondre aux demandes d'offres et d'exécuter les divers ordres que nous recevons pour l'ensemble du matériel, lors de l'achat duquel nous assurons la liaison avec les fournisseurs. Quant au matériel qui est livré directement aux entreprises dans le cadre de contrats de livraison, il suffit à la Section des Achats de surveiller le déroulement des affaires.

16.

Le Secrétariat se considère comme étant «un outil» du Comité, et n'a donc pas de politique propre. Cela ne veut pas dire qu'il ne sache pas ce qu'il veut et comment il doit concevoir son rôle. On peut caractériser ce rôle en disant qu'il s'agit pour lui de servir tous les membres, et par là même l'économie électrique dans son ensemble, en insistant sur les intérêts *communs* des petites et grandes entreprises, des producteurs et des revendeurs d'énergie, des entreprises communales et régionales.

Notre Union veut que chaque membre tire profit de l'existence de l'UCS, et nous croyons avoir fait un grand pas dans cette direction. Peut-être que les petites et les moyennes entreprises nous donnent proportionnellement plus de travail, en ce qui concerne les demandes de renseignements et les consultations, que les grandes. Mais, d'un autre côté, c'est en premier lieu dans l'intérêt des grandes entreprises que se manifeste le travail des commissions et l'activité de l'Union et de son Secrétariat dans les questions d'ordre général.

Nous nous efforçons toutefois de faire en sorte que tout ce que nous organisons intéresse au même degré toutes les catégories d'entreprises. Rappelons, dans cet ordre d'idées, les journées de discussions de l'UCS, qui sont consacrées aux thèmes les plus divers et rassemblent des représentants de toutes les entreprises pour une discussion commune. C'est dans la même direction que vont les «Pages de l'UCS».

Le travail de routine nous est presque inconnu, car il se présente toujours de nouvelles tâches ou, du moins, un nouvel énoncé du même problème. Nous devons tenir compte chaque fois des points de vue individuels, souvent différents, de ceux qui nous demandent des renseignements. Nous sommes donc forcés, et c'est là notre premier souci, de maintenir le contact le plus étroit possible avec les membres, c'est-à-dire avec le domaine des expériences pratiques. C'est seulement en maintenant cet étroit contact personnel que le Secrétariat peut espérer que

son œuvre rende vraiment service aux entreprises. C'est pourquoi il est souhaitable d'aller, chaque fois que c'est possible, se rendre compte sur place des questions qui se posent, et d'essayer de comprendre ainsi l'influence qu'ont les conditions locales particulières sur les données du problème. Bien entendu «se rendre sur place» devra rester souvent un postulat, car il ne peut être question de surcharger le budget par un nombre exagéré de voyages, de perdre du temps et de travailler ainsi de façon non rationnelle.

Communications de nature économique

Union pour la Coordination de la Production et du Transport de l'Electricité (UCPTE)

Rapport d'activité pour l'exercice 1953—54

06.046.38 : 061.2(100) UCPTE : 621.311.161

Le secrétariat de l'UCPTE a publié récemment le rapport d'activité de cette organisation internationale pour la période allant du 1^{er} juillet 1953 au 30 juin 1954. Pendant cette période, l'UCPTE a réuni trois fois ses membres; chacune des séances a été précédée d'un Comité Restreint qui s'est, de plus, réuni trois fois séparément. L'activité de l'Union s'est manifestée dans la poursuite des différents travaux que le rapport pour l'exercice 1952—53¹⁾ exposait déjà en détail.

Le groupe de travail chargé de la *coordination de l'entretien et des problèmes d'exploitation des centrales thermiques* a dressé, en juillet 1953, un état des travaux d'entretien en cours dans l'équipement thermique, et établi des prévisions pour le second semestre de l'année 1953. Selon ces prévisions, de la puissance thermique devait être disponible pendant l'hiver 1953—54, à laquelle les pays éventuellement déficitaires allaient pouvoir faire appel. Cette prévision s'est confirmée durant l'hiver. Au début de l'année 1954, le groupe a établi un rapport relatif à la production électrique des centrales thermiques dans les pays représentés à l'UCPTE. Ce rapport expose les prévisions de la production thermique pour l'année 1954, et montre les excédents de puissance attendus au cours de cette même année. Des renseignements précis relatifs à l'exécution réelle des travaux d'entretien en 1953 ont été recueillis. Le groupe de travail a été chargé d'étudier les possibilités d'abaisser le minimum technique des centrales thermiques, afin de favoriser le placement de l'énergie de déchet.

Un groupe de travail chargé de l'étude des *indices régionaux d'hydraulicité* a été constitué en 1954. En ce qui concerne les modèles hydrauliques à petit nombre de stations, une étude effectuée en Suisse a montré qu'un modèle basé sur deux stations, l'une sur le Rhône, l'autre sur le Rhin, donnerait une corrélation satisfaisante entre les débits de ces fleuves mesurés à ces stations puis pondérés, et les productions journalières et mensuelles possibles avec l'équipement qui existait au 1^{er} janvier 1953. Des études ont été entreprises en Autriche et en Italie pour l'établissement de modèles basés sur les débits de trois fleuves en Autriche et d'un ou de trois fleuves en Italie. Le groupe propose de définir deux indices d'hydraulicité distincts. Le premier caractériserait, pour un équipement choisi une fois pour toutes, les variations de ce que produirait cet équipement suivant les conditions climatologiques particulières de chaque année. Le deuxième serait, au contraire, relatif à la productibilité

hydroélectrique au cours d'une année de l'équipement existant au début de cette même année. Ces indices seraient exprimés, d'une part en pourcentage de l'hydraulicité ou de la productibilité en année moyenne, d'autre part en pourcentage de chances qu'une hydraulicité ou productibilité analogue soit atteinte ou dépassée.

Le groupe de travail de l'*exploitation* a étudié les questions pratiques soulevées par l'application dans les réseaux de la méthode de réglage mixte fréquence-puissance. Un questionnaire a été adressé aux différents pays membres. Il a été recommandé d'évaluer expérimentalement dans chaque pays le statisme naturel des différents complexes, ainsi que cela a été fait récemment en France et en Angleterre. Comme on prévoit que d'ici peu d'années une exploitation partiellement maillée des réseaux à très haute tension sera réalisée, exploitation qui procurera de grands avantages aux pays interconnectés, une étude sur les méthodes de comptabilité d'énergie nécessitée par cette exploitation en boucle a été soumise par la France au groupe de travail; elle est actuellement examinée dans les différents pays membres de l'UCPTE.

En ce qui concerne les *échanges d'énergie électrique en Europe occidentale*, le rapport relève qu'ils ont été améliorés à un double point de vue. Techniquement, et pour la première fois en Europe, la marche en parallèle a été réalisée à certains moments entre la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse et l'Allemagne, et, à d'autres périodes, entre la France, l'Italie et la Suisse. D'autre part, de nouveaux contrats à long ou moyen terme ont été passés entre les participants; de plus, la décision de libérer les échanges d'énergie occasionnels a permis de franchir des périodes particulièrement délicates. Par exemple, au mois d'août 1953 les installations belges de production ont apporté à la France l'appoint indispensable, et pendant l'hiver 1953—54 les usines de Belgique, de France, des Pays-Bas et d'Italie ont complété la production d'énergie électrique de l'Allemagne.

Un autre cas d'entraide s'est présenté pour la Suisse, qui, au cours des difficultés rencontrées pendant le même hiver, a reçu de l'énergie de l'Italie. Ce dernier pays a d'ailleurs pu aider également l'Allemagne et l'Autriche pendant cette période d'extrême sécheresse.

La fig. 1 contient un schéma simplifié des interconnexions entre les pays membres de l'UCPTE. La fig. 2 donne les échanges d'énergie aux frontières en 1953. Remarquez l'importance des importations suisses en provenance d'Allemagne, de France et d'Italie pendant le mois de décembre.

Pour l'année 1953, les échanges d'énergie entre pays de l'UCPTE ont atteint 4150 GWh. Selon l'UCPTE, la tendance générale actuelle est la suivante: chaque pays tend à produire ou à s'assurer par des contrats à long terme l'énergie dont il a besoin pour couvrir sa consommation propre, et apporte aux pays interconnectés les secours commandés par les circonstances.

Sa.

¹⁾ Voir Bull. ASE, Vol. 45(1954), n° 12, p. 494 resp. Prod. et Distr. d'Énergie, Vol. 1(1954), n° 3, p. 36.

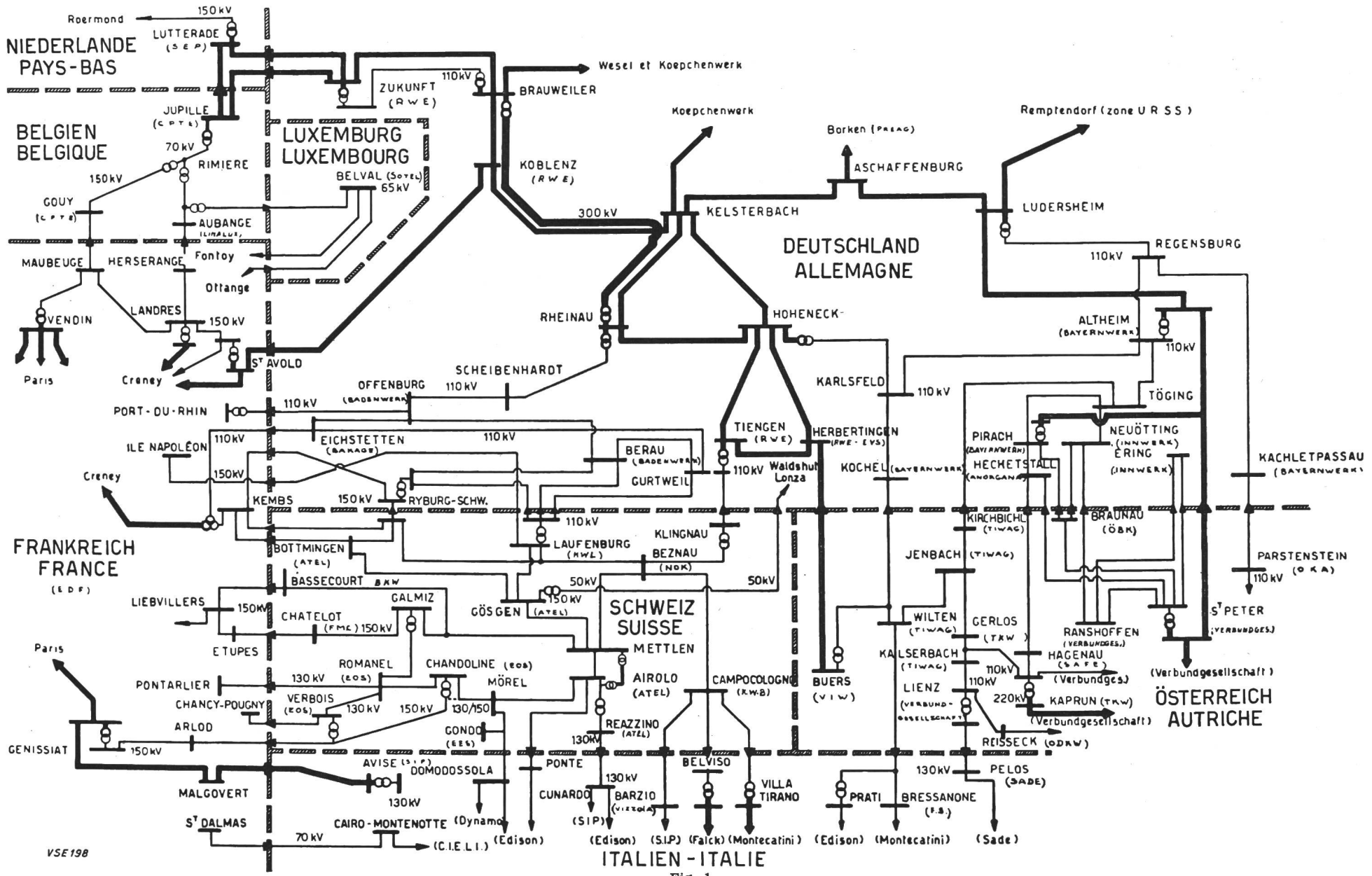
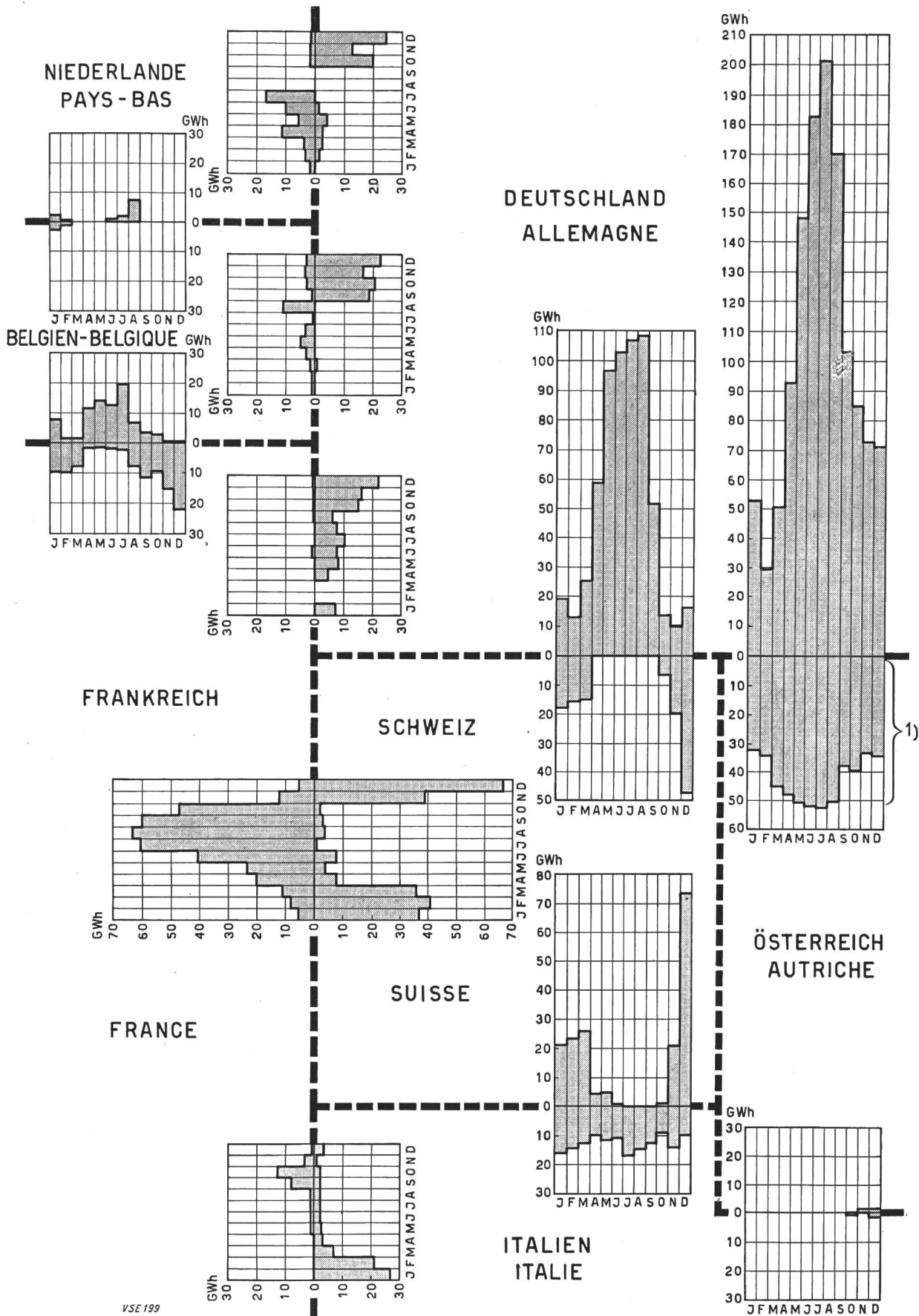


Fig. 1 Schéma simplifié des interconnexions entre les pays membres de l'UCPTE.

VSE 198



VSE 199

Fig. 2

Echanges d'énergie aux frontières, année 1953.

Les échanges d'énergie qui ont été réellement effectués sont indiqués pour chaque mois en GWh. La part suisse de la production de Kembs produite et consommée en France, n'a pas été comptée comme exportation de Suisse vers la France.

1) Y compris la moitié de la production des centrales Ering et Egglfing sur l'Inn, dont la production est partagée par moitié entre les deux pays.

Statistique de l'énergie électrique

des entreprises livrant de l'énergie à des tiers

Elaborée par l'Office fédéral de l'économie électrique et l'Union des Centrales Suisses d'électricité

Cette statistique comprend la production d'énergie de toutes les entreprises électriques livrant de l'énergie à des tiers et disposant d'installations de production d'une puissance supérieure à 300 kW. On peut pratiquement la considérer comme concernant toutes les entreprises livrant de l'énergie à des tiers, car la production des usines dont il n'est pas tenu compte ne représente que 0,5 % environ de la production totale.

La production des chemins de fer fédéraux pour les besoins de la traction et celle des entreprises industrielles pour leur consommation propre ne sont pas prises en considération. La statistique de la production et de la distribution de ces entreprises paraît une fois par an dans le Bulletin.

Mois	Production et achat d'énergie											Accumulation d'énergie				Exportation d'énergie	
	Production hydraulique		Production thermique		Energie achetée aux entreprises ferroviaires et industrielles		Energie importée		Energie fournie aux réseaux		Différence par rapport à l'année précédente	Energie emmagasinée dans les bassins d'accumulation à la fin du mois		Différences constatées pendant le mois — vidange + remplissage			
	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54		1952/53	1953/54	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54
	en millions de kWh											%	en millions de kWh				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Octobre	858	897	4	12	39	32	35	26	936	967	+ 3,3	1283	1369	+ 66	- 43	81	100
Novembre . . .	820	797	1	17	27	19	40	101	888	934	+ 5,2	1244	1183	- 39	-186	74	67
Décembre . . .	857	719	2	34	24	18	57	192	940	963	+ 2,5	1107	872	-137	-311	81	61
Janvier	835	699	4	27	21	21	93	221	953	968	+ 1,6	772	596	-335	-276	79	51
Février	723	636	4	33	20	16	98	213	845	898	+ 6,3	447	324	-325	-272	67	51
Mars	773	701	2	17	23	19	87	166	885	903	+ 2,1	252	187	-195	-137	69	46
Avril	850	807	1	5	30	24	17	73	898	909	+ 1,2	285	146	+ 33	- 41	111	69
Mai	954	958	3	2	34	34	17	40	1008	1034	+ 2,6	520	313	+235	+167	158	126
Juin	1028	1048	1	1	53	60	20	27	1102	1136	+ 3,0	829	695	+309	+382	185	203
Juillet	1092	1123	1	1	48	65	10	39	1151	1228	+ 6,7	1269	949	+440	+254	223	240
Août	1075	995	1	1	48	71	5	47	1129	1114	- 1,3	1391	1357	+122	+408	226	201
Septembre . .	904	1011	7	2	47	72	7	52	965	1137	+17,8	1412	1539 ⁴⁾	+ 21	+182	145	209
Année	10769	10391	31	152	414	451	486	1197	11700	12191	+ 4,2					1499	1424
Oct.-mars . . .	4866	4449	17	140	154	125	410	919	5447	5633	+ 3,4					451	376
Avril-sept. . .	5903	5942	14	12	260	326	76	278	6253	6558	+ 4,9					1048	1048

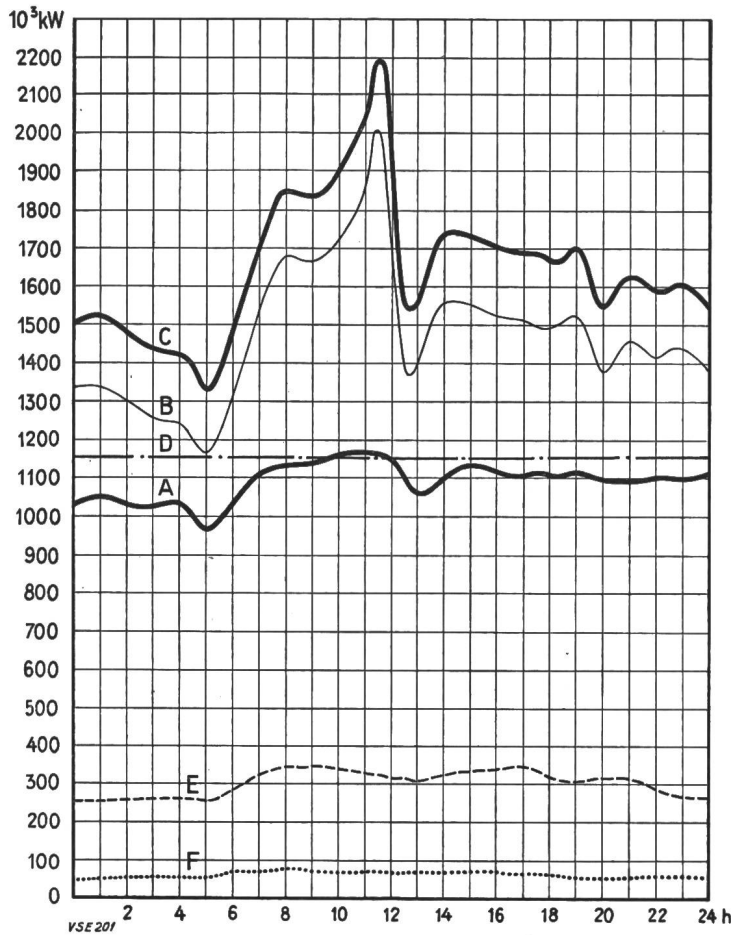
Mois	Distribution d'énergie dans le pays											Consommation en Suisse et pertes					
	Usages domestiques et artisanat		Industrie		Electrochimie, métallurgie, thermie		Chaudières électriques ¹⁾		Traction		Pertes de pompage ²⁾		sans les chaudières et le pompage		Différence % ³⁾	avec les chaudières et le pompage	
	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54	1952/53	1953/54		1952/53	1953/54
	en millions de kWh																
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Octobre	370	394	147	162	120	112	35	24	55	43	128	132	810	834	+ 3,0	855	867
Novembre . . .	379	411	141	161	99	101	23	10	58	58	114	126	785	851	+ 8,4	814	867
Décembre . . .	407	435	141	166	104	97	25	4	64	67	118	133	830	895	+ 7,8	859	902
Janvier	417	445	150	164	105	96	14	5	65	71	123	136	857	907	+ 5,8	874	917
Février	372	407	138	158	93	91	8	4	61	63	106	124	769	839	+ 9,1	778	847
Mars	382	404	145	160	106	106	10	5	64	61	109	121	802	847	+ 5,6	816	857
Avril	340	379	131	148	125	125	39	22	45	56	107	110	740	813	+ 9,9	787	840
Mai	339	379	133	151	118	128	97	68	41	47	122	135	741	819	+10,5	850	908
Juin	330	351	136	154	122	127	151	116	44	42	134	143	749	793	+ 5,9	917	933
Juillet	326	357	136	154	126	137	156	136	50	52	134	152	757	831	+ 9,8	928	988
Août	336	368	133	152	127	130	135	65	46	53	126	145	756	824	+ 9,0	903	913
Septembre . .	355	378	147	158	114	124	42	66	41	55	121	147	770	839	+ 9,0	820	928
Année	4353	4708	1678	1888	1359	1374	735	525	634	668	1442	1604	9366	10092	+ 7,8	10201	10767
Oct.-mars . . .	2327	2496	862	971	627	603	115	52	367	363	(100)	(150)	4853	5173	+ 6,6	4996	5257
Avril-sept. . .	2026	2212	816	917	732	771	620	473	267	305	(28)	(32)	4513	4919	+ 9,0	5205	5510
											(72)	(118)					

¹⁾ Chaudières à électrodes.

²⁾ Les chiffres entre parenthèses représentent l'énergie employée au remplissage des bassins d'accumulation par pompage.

³⁾ Colonne 15 par rapport à la colonne 14.

⁴⁾ Energie accumulée à bassins remplis: Sept. 1954 = 1714.10⁶ kWh.



**Diagramme de charge journalier du mercredi
15 septembre 1954**

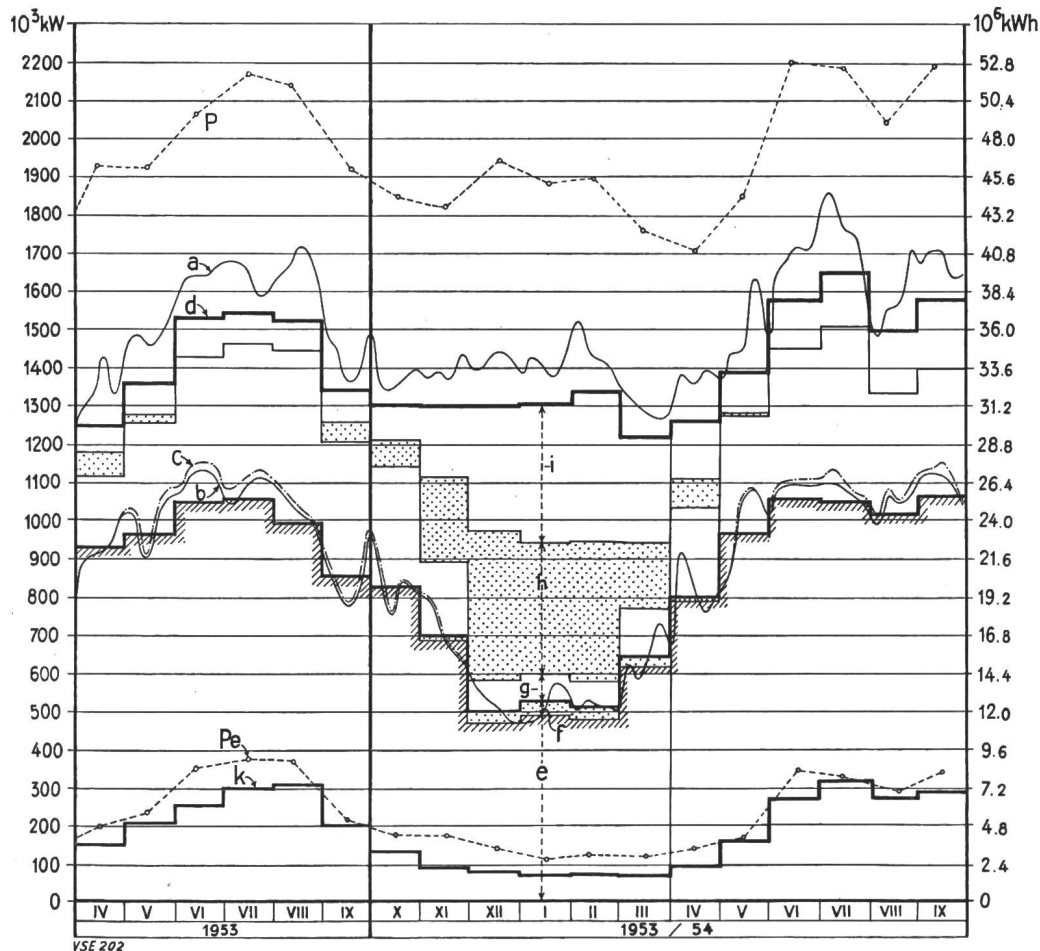
Légende:

1. Puissances disponibles: 10³ kW
 Usines au fil de l'eau, disponibilités d'après les apports d'eau (0—D) 1153
 Usines à accumulation saisonnière (au niveau maximum) 1367
 Puissance totale des usines hydrauliques 2520
 Réserve dans les usines thermiques 155

2. Puissances constatées:
 0—A Usines au fil de l'eau (y compris usines à bassin d'accumulation journalière et hebdomadaire).
 A—B Usines à accumulation saisonnière.
 B—C Usines thermiques + livraisons des usines des CFF, de l'industrie et importation.
 0—E Exportation d'énergie.
 0—F Importation d'énergie.

3. Production d'énergie 10⁴ kWh
 Usines au fil de l'eau 26,7
 Usines à accumulation saisonnière 10,0
 Usines thermiques 0,1
 Livraisons des usines des CFF et de l'industrie 2,7
 Importation 1,5
 Total, Mercredi, le 15 sept. 1954 41,0
 Total, Samedi, le 18 sept. 1954 37,0
 Total, Dimanche, le 19 sept. 1954 29,3

4. Consommation d'énergie
 Consommation dans le pays 33,8
 Exportation d'énergie 7,2



**Production du
mercredi et pro-
duction mensuelle**

Légende:

1. Puissances maxima: (chaque mercredi du milieu du mois)
 P de la production totale;
 P_e de l'exportation.
2. Production du mercredi: (puissance ou quantité d'énergie moyenne)
 a totale;
 b effective d. usines au fil de l'eau;
 c possible d. usines au fil de l'eau.
3. Production mensuelle: (puissance moyenne mensuelle ou quantité journalière moyenne d'énergie)
 d totale;
 e des usines au fil de l'eau par les apports naturels;
 f des usines au fil de l'eau par les apports provenant de bassins d'accumulation;
 g des usines à accumulation par les apports naturels;
 h des usines à accumulation par prélèvement s. les réserves accumul.;
 i des usines thermiques, achats aux entreprises ferro. et indust. import.;
 k exportation;
 d—k consommation dans le pays.

Extrait des rapports de gestion des centrales suisses d'électricité

(Ces aperçus sont publiés en groupes de quatre au fur et à mesure de la parution des rapports de gestion et ne sont pas destinés à des comparaisons)

On peut s'abonner à des tirages à part de cette page

	Service de l'électricité de Genève		Elektrizitätsversorgung der Gemeinde Glarus		S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse Lausanne		Elektrizitätswerke des Kantons Zürich Zürich	
	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952
1. Production d'énergie . . kWh	350 741 180	415 348 590	12 093 100	13 807 320	604 000 000	481 000 000	36 103 400	35 288 500
2. Achat d'énergie . . . kWh	94 326 320	40 477 570	2 647 759	1 732 174	175 000 000	250 000 000	615 538 412	574 697 885
3. Energie distribuée . . kWh	389 782 394	380 656 928	13 015 203	14 133 138	779 000 000	731 000 000	612 093 000	572 315 000
4. Par rapp. à l'ex. préc. . %	+ 2,4	+ 5,5	- 8	+ 20	+ 6,5	+ 1,2	+ 6,95	+ 7,42
5. Dont énergie à prix de déchet kWh	20 284 530	29 642 309	4 096 850	5 123 000	—	—	17 672 720	16 201 435
11. Charge maximum . . kW	80 300	80 200	2 780	2 780	200 000	180 000	143 500	136 000
12. Puissance installée totale kW	390 000	360 000	14 002	13 183	—	—	627 710	594 900
13. Lampes { nombre kW	1 200 000 95 000	1 150 000 85 000	32 821 1 640	32 161 1 610	—	—	852 500 47 720	831 200 46 300
14. Cuisinières { nombre kW	16 489 112 352	15 360 105 329	609 3 650	554 3 300	—	—	33 532 207 181	31 778 195 515
15. Chauffe-eau { nombre kW	26 742 64 844	25 188 61 898	691 1 400	640 1 280	—	—	29 765 72 288	27 833 66 960
16. Moteurs industriels . . { nombre kW	26 000 72 000	25 000 70 000	1 011 3 030	973 2 900	—	—	78 120 162 320	71 440 154 560
21. Nombre d'abonnements . . .	136 298	135 158	3 805	3 725	—	—	56 500	55 500
22. Recette moyenne par kWh cts.	—	—	5,0	4,6	—	—	4,98	4,99
<i>Du bilan:</i>								
31. Capital social fr.	—	—	—	—	75 000 000	62 000 000	—	—
32. Emprunts à terme . . . >	—	—	—	—	210 000 000	178 000 000	—	—
33. Fortune coopérative . . . >	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Capital de dotation . . . >	—	—	100 000	100 000	—	—	9 000 000	9 000 000
35. Valeur comptable des inst. >	94 103 064	93 570 516	2 937 706	3 060 528	130 479 625	124 838 743	5 780 020	3 420 020
36. Portefeuille et participat. >	9 500 000	7 500 000	—	—	170 244 601	107 171 616	11 167 000	11 168 000
37. Fonds de renouvellement >	—	—	115 676	102 335	—	—	17 710 000 ¹⁾	17 110 000 ¹⁾
<i>Du compte profits et pertes:</i>								
41. Recettes d'exploitation . fr.	30 705 460	30 138 450	658 766	654 720	15 197 583 ²⁾	12 765 649 ²⁾	31 274 045	29 642 902
42. Revue du portefeuille et des participations . . . >	389 025	389 025	—	—	4 933 418	2 441 183	516 213	516 198
43. Autres recettes >	—	—	1 882	5 266	84 091	232 339	103 337	46 826
44. Intérêts débiteurs >	3 271 680	3 424 311	93 098	96 156	6 634 120	4 526 523	788 637	762 032
45. Charges fiscales >	—	—	8 512	9 751	1 985 073	1 435 085	19 501	18 100
46. Frais d'administration . . >	4 817 736	4 759 825	114 390	114 690	738 049	667 727	3 355 887	3 213 012
47. Frais d'exploitation . . . >	4 748 492	5 734 201	70 632	74 458	2 458 420	1 649 337	5 660 560	5 537 449
48. Achat d'énergie >	3 329 647	2 716 248	91 904	76 214	—	—	18 855 807	17 726 285
49. Amortissements et réserves >	4 477 645	4 601 941	156 016	170 966	5 037 182	4 344 379	2 359 082	2 185 781
50. Dividende >	—	—	—	—	3 375 000	2 790 000	—	—
51. En % >	—	—	—	—	4,5	4,5	—	—
52. Versements aux caisses publiques >	—	—	110 000	100 000	—	—	847 012	788 667
<i>Investissements et amortissements:</i>								
61. Investissements jusqu'à fin de l'exercice fr.	193 136 519	186 116 325	5 531 690	5 524 512	172 103 224	163 193 827	—	—
62. Amortissements jusqu'à fin de l'exercice >	89 533 455	85 045 809	2 593 984	2 463 984	41 623 599	38 355 084	—	—
63. Valeur comptable >	103 603 064	101 070 516	2 937 706	3 060 528	130 479 625	124 838 743	5 780 020	3 420 020
64. Soit en % des investissements >	53,64	54,30	53	55	—	—	—	—

¹⁾ y compris le fonds de réserve

²⁾ Déduction faite des achats d'énergie

Communications des organes de l'UCS

40^e Fête des jubilaires de l'UCS, samedi 18 septembre 1954, à Lausanne

La belle fête des jubilaires de l'UCS s'est déroulée cette année sous des auspices tout spécialement favorables, puisque même Saint-Pierre, qui s'était montré si maussade pendant longtemps, avait décidé que le temps serait beau et ensoleillé. Le matin déjà, les très nombreux participants de la Suisse du Nord et de l'Est purent savourer l'inoubliable tableau du lac Léman reposant magnifiquement au milieu des vignobles, ce tableau qui s'offre si soudainement aux voyageurs à la sortie du tunnel de Chexbres.

La fête revêtait, cette année, une importance particulière puisqu'il s'agissait de la 40^e fête des jubilaires depuis 1914, année où le Comité décida, notamment sous l'impulsion du «papa» Dubochet, de fonder cette institution. Il était, à cette époque, bien loin d'être tout naturel que les entreprises honorent ainsi les jubilaires, c'est-à-dire expriment de la même manière au personnel tout entier, du manœuvre jusqu'au directeur, leur reconnaissance pour de bons et loyaux services. Pendant longtemps, l'UCS fut l'une des très peu nombreuses organisations patronales qui fêta officiellement cette reconnaissance à la fidélité de ses employés. Aujourd'hui par contre, on est heureux de constater que de telles fêtes sont devenues tout à fait courantes; il n'est pas impossible que cette évolution ait été accélérée par le premier pas que fit autrefois l'UCS. Au début — il ne s'agissait alors que des jubilaires avec 25 ans de service — la fête se déroulait en même temps que l'Assemblée générale; cela permettait aux jubilaires de prendre contact avec la communauté de l'UCS tout entière, ce qui, certes, avait ses avantages. Mais le nombre des participants aux Assemblées générales comme celui des participants aux fêtes des jubilaires a augmenté à tel point que l'on doit — on peut dire malheureusement — depuis 1934 célébrer séparément les deux manifestations. Entre temps (en 1935), on décida de fêter aussi les vétérans, qui ont servi pendant 40 ans la même entreprise, et de même, un peu plus tard, les rares employés qui atteignent 50 ans de service.

La fête de cette année recevait, en outre, un caractère particulier, du fait que c'était le nouveau président de l'UCS, Monsieur Aeschmann, qui la dirigeait. Il inaugura la céré-



Fig. 1

Un tableau tout de grâce et de beauté: les demoiselles d'honneur dans les jardins du Comptoir

monie en prononçant personnellement son discours successivement en deux langues, et commença, — bien entendu, puisqu'on était à Lausanne — par le français. On eut enfin la joie dans l'assemblée de reconnaître parmi les jubilaires le vice-président de l'UCS, Monsieur Mercanton, qui avait lui-même, pendant de longues années, salué les participants dans un si beau français.

La grande salle du Comptoir de Lausanne était bien faite pour recevoir les jubilaires et les vétérans — qui étaient particulièrement nombreux cette année — et toutes celles ou ceux qui les avaient aimablement accompagnés. Tout le monde fut transporté à temps de la gare au Comptoir par

un service de trolleybus très bien organisé. A 11 heures, Monsieur Aeschmann pouvait ouvrir la manifestation, qui débuta par un concert que donna pour la circonstance un quatuor, lequel par une mélodie roumaine créa aussitôt l'atmosphère de fête désirée. Monsieur Aeschmann salua ensuite, s'exprimant successivement dans les deux principales langues nationales, jubilaires et vétérans, puis, en tant que



Fig. 2

Le président en conversation sur le pont du bateau

représentants des autorités locales, M. A. Delay, municipal, directeur des Services Industriels de Lausanne, ainsi que MM. M. A. Muret, directeur technique du Comptoir Suisse, E. Bussy, directeur de la Compagnie Vaudoise d'Electricité, Lausanne et M. Buezod, directeur de l'Ofel, Lausanne. Ses paroles aimables, courtes mais lourdes de sens, furent accueillies avec enthousiasme par les participants, en particulier par les dames, auxquelles il n'avait pas oublié d'exprimer aussi une reconnaissance bien méritée.

Voici le texte de son allocution:

Chers vétérans et jubilaires,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Le jubilé qu'il s'impose de mentionner en premier lieu aujourd'hui est celui de l'institution qui nous réunit dans cette salle, puisque nous assistons à la 40^e fête des jubilaires de l'UCS. C'est donc au titre de vétéran qu'elle a droit, et cette pensée peut être réconfortante pour tous les vétérans dont nous allons citer les noms dans un moment. En effet, après 40 années, l'idéal qui a présidé à l'initiative de la première fête des jubilaires a conservé toute sa fraîcheur; ce chiffre de 40 ne marque qu'une étape, et nous permet de mesurer la continuité de certaines aspirations qui, longtemps encore souhaitons-le, garderont une valeur intacte. Honorons donc d'une pensée de reconnaissance nos devanciers qui, en 1914, ont eu l'idée de réunir chaque année tous les collaborateurs restés pendant 25, 40 ou même 50 ans au service d'une entreprise affiliée à l'UCS. Félicitons-nous de ce que cette tradition se soit perpétuée sans interruption jusqu'à maintenant, malgré les vicissitudes de deux guerres et toutes les perturbations qui les ont suivies, malgré l'évolution des conditions sociales et économiques. Chers vétérans, vous l'avez vécue intégralement, cette période riche d'événements et de profondes modifications, qui n'ont pas eu prise non plus sur les liens qui vous attachent depuis 40 ans à la même entreprise.

Ce que nous fêtons aujourd'hui, ce que nous soulignons en ouvrant la 40^e fête des jubilaires, ce sont les valeurs du

travail, de la fidélité, de la tradition. Peu de décors sont aussi appropriés que celui de ce Comptoir de Lausanne pour honorer dans une atmosphère de fête la vertu du travail patient et consciencieux. C'est le but même de ce comptoir, où l'on peut contempler chaque année à cette époque les produits de notre industrie et de nos campagnes, le cœur réjoui par l'hospitalité d'une belle cité et la beauté d'un paysage que nous aimons tous.

Nous avons l'honneur de saluer parmi nous:

Monsieur A. Delay, municipal, directeur des Services Industriels de Lausanne,

Monsieur E. Bussy, directeur de la Compagnie Vaudoise d'Electricité, Lausanne,

Monsieur M. A. Muret, directeur technique du Comptoir Suisse, Lausanne,

Monsieur M. Buenzod, directeur de l'Ofel, Lausanne

et je tiens à leur dire notre gratitude et le plaisir que nous éprouvons d'être à Lausanne.

Chers vétérans, chers jubilaires,

Lorsque, il y a 40 ans ou 25 ans, vous avez pris pour la première fois votre service dans l'entreprise qui vous occupe, peu d'entre vous, sans doute, songeaient à l'étape que vous atteignez aujourd'hui. La jeunesse, avec raison, vit dans le présent ou ne se préoccupe que d'un avenir assez immédiat. Elle cherche sa voie, et se trouve prête à prendre les risques de tout changement, si elle peut en espérer de plus grandes satisfactions spirituelles ou matérielles. Mais, au fur et à mesure que les années ont passé, vous vous êtes sentis de plus en plus attachés à votre tâche, à votre entreprise, à vos collègues et, aujourd'hui, bien peu sans doute quitteraient tout cela sans regret, même avec la promesse d'avantages appréciables. Un contrat, non écrit, s'est établi entre vous d'une part, vos chefs, vos collaborateurs, vos subordonnés d'autre part. On compte sur vous, et vous-mêmes vous avez pu faire l'expérience que vous pouviez compter sur cette entreprise



Fig. 3

Le bateau en fête quitte le port d'Ouchy

qui est devenue une partie plus ou moins absorbante, selon le cas, de votre vie. Les difficultés politiques et économiques traversées pendant ces derniers 40 ou 25 ans ont pu être surmontées; des difficultés personnelles, des déceptions peut-être, se sont estampées dans le passé, tandis que toujours plus profonds sont devenus l'attachement au travail, le sens de la responsabilité et la confiance. Voilà ce que représentent ces 40 ans et 25 ans de fidélité réciproque. Ils valent bien la peine que l'on s'en réjouisse et qu'on les fête.

C'est une occasion aussi, pour tous ceux d'entre vous auxquels les circonstances le permettent, d'associer vos épouses à un événement de votre carrière professionnelle. Dans un pays qui passe pour quelque peu rétrograde dans ce domaine en tenant l'élément féminin (à tort ou à raison,

je ne veux pas me prononcer ici) à l'écart de la politique et de certaines professions, il n'est que juste que nos compagnes participent à cette fête. Elles ont partagé souvent les joies et les soucis de votre travail; elles se sont réjouies avec vous à l'occasion d'un avancement, d'une tâche délicate heureusement accomplie; elles ont subi peut-être quelques moments de mauvaise humeur, répercussions des contrariétés que le travail quotidien n'épargne à personne. Elles aussi ont un motif d'interrompre un moment le rythme de la vie de tous les jours pour regarder le chemin parcouru. Nous leur sommes reconnaissants de leur présence ici.

Je viens de comparer cette journée à une brève halte, par exemple celle d'un ascensionniste qui se retourne et mesure

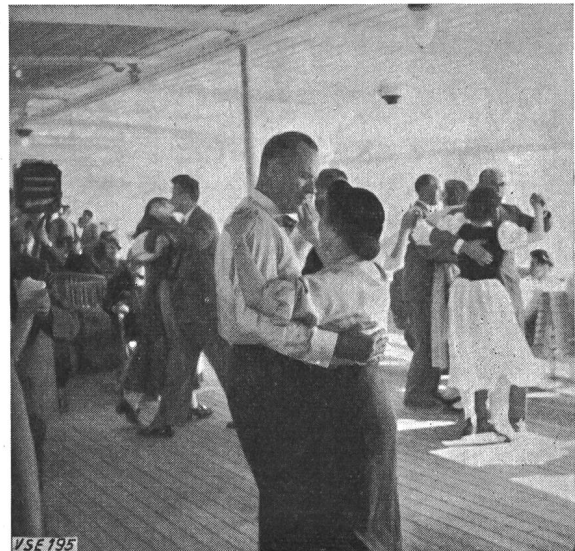


Fig. 4

Des jubilaires, des demoiselles d'honneur et d'autres invités dansent sur le bateau

d'un regard le trajet qu'il a effectué. Ce n'est pas un de ces arrêts imposés par la fatigue ou par une hésitation au sujet de l'itinéraire à suivre. C'est simplement le sentiment d'avoir accompli une étape marquante qui pousse notre montagnard à s'accorder un instant de contemplation. Arrivé déjà si loin, il n'est en général plus de problèmes au sujet de la direction à suivre, et les difficultés déjà surmontées lui donnent une tranquille confiance pour celles qui peuvent se présenter encore. Profitez aujourd'hui, chers jubilaires, d'un moment semblable à ceux qui font le charme d'une excursion. Profitez-en autrement qu'en écoutant de longs discours, prenez le temps de renouveler d'anciennes amitiés, d'échanger de joyeux souvenirs, de faire la connaissance d'un collègue avec qui peut-être vous correspondez ou téléphonez depuis des années sans l'avoir jamais rencontré. Et, sans doute, les dames ont aussi un programme semblable.

C'est pourquoi je pense que vous apprécierez la brièveté de mon allocution. J'arrive déjà à la fin et nous allons passer à la distribution traditionnelle des gobelets que notre Union se fait un plaisir d'offrir en souvenir aux vétérans qui fêtent cette année 40 années de service. Il s'en trouve 60 cette année, ce qui porte le nombre total de nos vétérans officiels à 852. Parmi ceux-ci, nous en comptons jusqu'à ce jour 11 qui peuvent même s'enorgueillir de 50 années de service, après que cette catégorie «hors-concours» se soit accrue cette année d'un nouveau champion. Nous distribuerons ensuite les diplômes à 326 jubilaires, dont l'effectif atteint bientôt celui d'une brigade entière : 6419.

Je n'ai pas mentionné ces chiffres pour le seul plaisir de la statistique, qu'il serait plutôt indiqué d'oublier les jours de fêtes. Mais ils évoquent deux choses. D'une part, l'importance de notre industrie et le développement qu'elle a pris depuis qu'en 1914 ou en 1929 vous êtes entrés dans les entreprises qui vous occupent aujourd'hui. D'autre part, la stabilité des rapports entre les entreprises électriques et leurs collaborateurs, ce qui est, vous voudrez bien le reconnaître, un trait sympathique pour les unes comme pour les autres.

Avant d'appeler nos vétérans et nos jubilaires à recevoir des mains de gracieuses Lausannoises le souvenir qui leur revient, je tiens à remercier vivement tous ceux qui, avec notre Secrétariat, ont contribué à organiser cette belle fête, en particulier Messieurs

P. Meystre, ingénieur en chef du Service de l'électricité de la ville de Lausanne,

Ch. Gret, adjoint commercial du Service de l'électricité de la ville de Lausanne,

et leurs collaborateurs.

Enfin, il ne me reste qu'à vous exprimer, chers vétérans et jubilaires, la reconnaissance des entreprises qui vous ont réunis ici — à laquelle devrait bien s'ajouter celle de tous les abonnés qui vous doivent la régularité d'un service inappréciable. Au nom du Comité de l'Union des Centrales Suisses d'électricité, je vous souhaite que la fidélité au travail vous apporte encore de nombreuses années de satisfaction.»

Après le discours, Monsieur Froelich, secrétaire de l'UCS, lut la longue liste proclamant les noms des vétérans et jubilaires. Quatre charmantes Lausannoises, dans le seyant costume local, remirent à chacun soit un gobelet, soit un diplôme, respectivement. Ce fut pour ces dames un gros travail car, comme nous l'avons rappelé, 327 jubilaires, 60 vétérans et un vétéran avec 50 années de services participaient à la fête. De plus, la solennité du moment avait rempli la plupart d'entre eux d'une telle fierté masculine, qu'ils cherchèrent à exprimer leurs sentiments par des baisers et des embrassements caractérisés par plus ou moins de douceur et sans doute plus agréables pour les jubilaires eux-mêmes que pour les dames. Peut-être qu'un ingénieur inventeur (ou une ingénieuse inventrice) trouvera, pour la prochaine fête, un moyen de détourner cette réaction de façon qu'elle soit moins fatigante pour les demoiselles d'honneur. Grâce au bon ordre et à l'organisation parfaite, cette partie un peu ennuyeuse, parce qu'officielle, de la manifestation put se dérouler en moins d'une heure et demie. Afin d'égayer les



Fig. 5

La joyeuse société des jubilaires savoure la promenade en bateau sur le lac Léman, qui se présente dans toute sa splendeur

esprits, l'orchestre joua ensuite quelques joyeux airs populaires, agrémentés d'un pot-pourri de chansons suisses.

Il n'était pas facile de passer sans transition de ces mélodies légères à l'air solennel du Cantique suisse; mais cette opération réussit mieux qu'on ne l'espérait. Tous les participants se levèrent et chantèrent en chœur, chacun dans sa langue maternelle, deux strophes de notre beau chant national. La partie officielle de la journée prit alors fin, après que le président eut prononcé encore quelques brèves paroles.

La salle s'était vidée en peu de temps et les participants se dirigèrent vers les deux restaurants où avait lieu le repas offert par l'UCS. Par suite du grand nombre des participants en effet, on avait été malheureusement obligé de les séparer en deux groupes, dont l'un se réunit dans le Grill-Room et l'autre au Restaurant Rond-Point. Le service impeccable, les mets excellents et les boissons abondantes, provenant des vignobles du voisinage, contribuèrent à réchauffer bientôt



Fig. 6

Un jubilaire bien connu et son épouse pendant la croisière

l'atmosphère, si bien que ce n'est qu'avec quelque regret qu'on dut interrompre les conversations animées pour descendre à Ouchy, de nouveau par trolleybus. Le vapeur «Helvétie» attendait les participants dans le port, et chacun prit bientôt place dans ce magnifique et spacieux bateau. Par un splendide temps ensoleillé, l'«Helvétie» vogua alors sur le bleu lac Léman, dans lequel se reflétaient tous ces villages et villes bien connus, d'Evian à Montreux, sans oublier l'imposant château de Chillon. Ce tableau admirable était couronné par les Alpes suisses et savoyardes, et notamment par les Dents du Midi, toutes fraîches enneigées.

Une joyeuse activité se développa aussitôt sur le bateau. Plus d'un rencontra, en compagnie de son épouse, un ancien collègue presque oublié avec lequel on s'empressait de renouveler connaissance. Quant à ceux qui se connaissaient déjà, en compagnie joyeuse ils ne jouissaient que d'autant mieux de cette belle promenade. L'orchestre avait pris place dans la partie centrale du pont supérieur et, avec une remarquable persévérance, jouait sans arrêt de la musique de danse. Danses anciennes et modernes, valse villageoise et samba, tout y passa. Les jubilaires et vétérans, qui avaient déjà prouvé leur verdeur le matin (voir plus haut), témoignèrent à nouveau de leur joie de vivre, et celui qui aurait contemplé la scène de loin n'aurait certainement jamais pensé qu'il s'agissait d'une fête réunissant les vieux, on peut même dire les plus vieux, parmi les employés des entreprises d'électricité. On n'avait pas oublié l'estomac, puisque chaque participant pouvait, après avoir savouré le sandwich au jambon obligatoire, arroser celui-ci d'une boisson de son choix, avec ou sans alcool. C'est ainsi que la croisière toucha trop rapidement à sa fin. A 17 heures 20 l'on quitta le bateau rentré au port d'Ouchy pour prendre les trolleybus ou le funiculaire et se dépêcher de monter à la gare. Et chacun, joyeux et satisfait, ne se sépara qu'avec regret de l'accueillante ville de Lausanne, où l'on venait de passer une si belle journée. Plus d'un participant d'ailleurs profita de l'occasion, puisqu'il y avait le Comptoir, que la région était si agréable et le temps si beau, pour rester, avec son épouse, quelques heures de plus sur les bords du Léman.

Quant à la fête des jubilaires elle-même, nous lui souhaitons bien volontiers encore une fois longue vie et prospérité!

A. K.

Liste der Jubilare des VSE 1954 — Liste des jubilaires de l'UCS 1954

- Veteran (50 Dienstjahre):**
Vétéran (50 années de service):
Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg:
 Auguste Berthold, technicien
- Veteranen (40 Dienstjahre):**
Vétérans (40 années de service):
Industrielle Betriebe der Stadt Aarau:
 Emil Wehrli, Elektromonteur
Elektrizitätswerk Baar:
 Gottlieb Hutab, Maschinist
Nordostschweizerische Kraftwerke A.-G., Baden:
 Emil Meier, Archivar
Städtische Werke Baden:
 Hans Humm, Maschinist
Elektrizitätswerk Basel:
 Paul Weiss, Sekretär
 Robert Mumenthaler, Techniker
Bernische Kraftwerke A.-G., Bern:
 Hans Häsler, Platzmonteur
 Fritz Scherler, Freileitungsmonteur/
 Gruppenchef
 Hermann Wälti, kaufmännischer An-
 gestellter
 Friedrich Gerber, Kreismonteur
 Louis Nicol, chef du bureau d'abon-
 nements à Bienne
 Armin Kunz, Materialbeamter
 Walter Lüscher, Maschinist/Schichten-
 führer
Aar e Ticino S. A. di Elettricità, Bodio:
 Pierino Campanini, capo-montatore,
 installazioni elettriche interne
*Services Industriels de La Chaux-de-
 Fonds:*
 Paul Nemitz, monteur-électricien
Industrielle Betriebe der Stadt Chur:
 Johann Leinhardt, Obermaschinist
Société Romande d'Electricité, Clarens:
 Mademoiselle Cécile David, sténo-
 dactylo
 Eugène Chamorel, chef de centrale
 Marcel Golaz, monteur
 Arthur Niklaus, comptable
 Fernand Rochat, régleur
Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg:
 Canisius Egger, aide
 Jacques Gerber, sous-chef de bureau
 Joseph Noll, monteur
 Pierre Tâche, monteur
Service de l'Electricité de Genève:
 Charles Knoblauch, mécanicien
 Alfred Sonnex, manoeuvre
 Henri Margueron, chef d'atelier
 Camille Meier, employé technique
 François Grieder, sous-chef de bureau
Elektrizitätswerk Bündner Oberland A.-G., Ilanz:
 Johann Derungs, Chefmonteur
Elektrizitätswerk Jona-Rapperswil A.-G., Jona:
 Heinrich Winteler, Prüfbeamter
 Leopold Wettenschwiler, Betriebs-
 Gruppenchef
- Kraftwerk Laufenburg:*
 Adolf Bachofer, Maschinist
 Gustav Rebmann, Maschinist
 Hermann Ries, Dreher
Compagnie vaudoise d'électricité, Lausanne:
 Eugène Lavanchy, agent de 1^{re} classe
Service de l'Electricité de la Ville de Lausanne:
 Edouard Mottet, contremaître d'usine
Centralschweizerische Kraftwerke, Luzern:
 Fritz Thomann, Feinmechaniker
 Otto Steiner, Kreismonteur
*Centralschweizerische Kraftwerke, Elek-
 trizitätswerk Altdorf:*
 Alois Meier, Freileitungs-Kontrollleur
 Ernst Weber, Obermaschinist
Elektrizitätswerk der Stadt Luzern:
 Adolf Bründler, technischer Ange-
 stellter
Service de l'Electricité de la Ville de Neuchâtel:
 Charles Pierrehumbert, comptable
Gemeindewerke Rüti:
 Jean Fischer, Einzüger
Elektrizitätswerk der Stadt Solothurn:
 Ernst Rieder, Elektromonteur
Gesellschaft des Aare- und Emmentals, Solothurn:
 Linus Fluri, Buchhalter
Elektrizitätsgesellschaft Schönenwerd:
 Adolf Weber, technischer Angestellter
Impresa Electrica Scuol:
 Jonpitschen Bischoff, Maschinist
St. Gallisch-Appenzellische Kraftwerke A.-G., St. Gallen:
 Gottlieb Dähler, Chef der Abonnenten-
 Kontrolle
 Reinhard Züst, Platzmonteur
Licht- und Wasserwerke Thun:
 Friedrich Schiffmann, Kanzlist
 Rudolf Schneiter, Standableser
Elektrizitätsgenossenschaft Weiach:
 Albert Meierhofer, Aktuar
Elektrizitätswerke des Kantons Zürich:
 Emil Birchler, Monteur
 Alfred Lüscher, kaufmännischer Be-
 amter
 Fritz Buchegger, kaufmännischer
 Beamter
Elektrizitätswerk der Stadt Zürich:
 Gottfried Lutz, technischer Ange-
 stellter II
 Karl Schneebeli, Einzüger
 Julius Lüscher, Installations-Revisor
- Jubilare (25 Dienstjahre):**
Jubilaires (25 années de service):
Aargauisches Elektrizitätswerk Aarau:
 Samuel Roth, Zeichner
 Carl Riegger, Zentralencheff
 Albert Müller, Elektrotechniker
 Caspar Hard, kaufmännischer Ange-
 stellter
- Max Miescher, Kontrollleur
 Walter Gygax, Geometer/Zeichner
 Edwin Müller, Monteur und Magaziner
 Johann Wettstein, Unterwerkchef
 Samuel Wernli, Obermonteur
 Otto Schär, Freileitungsmonteur
- Industrielle Betriebe der Stadt Aarau:*
 Karl Hauri, Freileitungsmonteur
 Alfred Schmid, Chefmaschinist
 Walter Hächler, Hilfsmaschinist
Elektrizitätswerk des Kantons Thurgau, Arbon:
 Fritz Leimbacher, Freileitungsmonteur
 Alfred Ritzmann, Kreismonteur
Wasser- und Elektrizitätswerk Arbon:
 Fräulein Emma Rechsteiner, Kanzlistin
 Karl Keller, Freileitungsmonteur
 Hermann Schmid, Betriebsmonteur
 Walter Sandmeier, Direktor
Elektrizitätswerk Arosa:
 Rudolf Tanner-Munz, Kanzlist
Elektrizitätswerk Arth:
 Josef Betschart, Freileitungsmonteur
Nordostschweizerische Kraftwerke A.-G., Baden:
 Kurt Gloor, Betriebsleiter
 Eugen Guyer, Freileitungsgruppenchef
 Walter Horn, Maschinist
 Karl Spälti, Schaltwärter
 Fräulein Berta Egloff, kaufmännische
 Angestellte
Städtische Werke Baden:
 Fritz Barth, Kabelmonteur
 Albert Stenz, Elektromonteur
 Marcel Roth, Elektromonteur
 Stephan Voser, Kontrollleur
 Gustav Müller, Einzüger
Elektrizitätswerk Basel:
 Fritz Nebiker, Feinmechaniker
 Rudolf Hüneborn, Zählermechaniker-
 Vorarbeiter
 Otto Stamm, Maschinist-Vorarbeiter
 Fritz Wechlin, Bureau-Assistent
 Hans Leuenberger, Stadtaufseher-
 Gehilfe
 Karl Grether, Einzüger
 Ernst Stucki, Bureau-Assistent
Azienda Elettrica Comunale, Bellinzona:
 Nansen Cavalli, tecnico
 Arturo Fevini, impiegato
Bernische Kraftwerke A.-G., Bern:
 Erwin Studer, Elektrotechniker
 Hans Moning, Chefmagaziner
 Gottfried Wyss, Betriebsleiter in Spiez
 Hans Meister, kaufmännischer Ange-
 stellter
 Hans Wernli, Zentralencheff in Spiez
 Hans Matti, Chefmonteur
 Philipp Brügger, Hilfsmaschinist
 Hans Bühlmann, Freileitungsmonteur
 Marcel Magnin, Magaziner
 Karl Barben, Strommiete-Chef in
 Langnau
 Rudolf Stöckli, Platzmonteur
 Christian Kaufmann, Chefmonteur
 André Steulet, monteur auxiliaire de
 ligne
 Walter Boreux, électrotechnicien
 Alphonse Roulet, chef comptable à
 Porrentruy
 Hans Siegrist, Installationsmonteur

- Théodore Zwahlen, monteur de ligne
Ernst Hodel, Zählerreparateur
Fritz Jordan, Elektrotechniker
Fräulein Frieda Stulz, Kanzlistin
- Elektrizitätswerk der Stadt Bern:**
Paul Schmid, Technischer Adjunkt
Fritz Kocher, Technischer Beamter
Hans Morgenthaler, Chef der Zähler-
abteilung
Robert Saegesser, Magazinchef
Otto Tschamper, Garagechef
Germann Hansjakob, Einzieher
Adolf Oesch, Einzieher
Hans Fuhrer, Mechaniker
- Etzetwerk A.-G., Altendorf:**
Otto Wirz, Chefbuchhalter
Ernst Fähndrich, Schichtführer
Edmund Santschi, Kabelmonteur
Hans Gyger, Installationsmonteur
Jules Zimmermann, Apparatesetzer
- Elektrizitätswerk der Stadt Biel:**
Adolf Schwerzmann, Monteur
Wilhelm Nüesch, Monteur
- Aar e Ticino S. A. di Elettricità, Bodio:**
Tarcisio Darni, vice-direttore
Elso Bianchi, disegnatore-tecnico
Lorenzo Fransioli, capo-sciolta
Sergio Marconi, capo-sciolta
Costante Rodoni, sorvegliante sotto-
centrale
- Industrielle Betriebe der Stadt Brugg:**
Gottfried Leimgruber, Elektromonteur
- Wasser- und Elektrizitätswerk der Ge-
meinde Buchs:**
Hans Buri, Maschinist
- Service Electrique de la Ville de Bulle:**
Oscar Rime, machiniste
Emile Pettolaz, monteur
- Elektrizitätswerk Burgdorf:**
Fräulein Gritli Mohni, Bürolistin
- Société des Forces Motrices de Chancy-
Pougny, Chancy:**
Charles Tillmann, chef d'équipe
Charles Perrin, conducteur de tableau
John Boy, menuisier
- Services Industriels de la Ville de La
Chaux-de-Fonds:**
William Vuagneux, serrurier
Georges Noirjean, contremaître
Marcel Jeanrenaud, monteur-électricien
Louis Schaffroth, monteur-électricien
Gérard Imhof, monteur-électricien
Ernest Robert, mécanicien-électricien
André Giroud, technicien-électricien,
chef d'usine
- Industrielle Betriebe der Stadt Chur:**
Hans Attenhofer, Materialverwalter
Hans Haag, kaufmännischer Ange-
stellter
- Société Romande d'Electricité, Clarens:**
Edmond Jacob, monteur
William Bassin, chef de centrale
Albert Rod, magasinier au service des
lamps
Vincent Masson, monteur
Pierre Payot, administrateur-directeur
Louis Mercanton, administrateur-
directeur
André Liechti, monteur
Marcel Vurlod, monteur
Edouard Muller, chef-monteur
Jules Demartin, régleur
- César Emonet, régleur
Henri Lovey, barragiste
Léonce Terretaz, régleur
Jules Voutaz, régleur
André Mayor, contrôleur au service
des abonnements
André Pilet, chef de réseau
Lucien Desgraz, monteur spécialisé
Julien Mann, secrétaire d'installation
- Elektrizitätswerk Davos, Davos-Platz:**
Hans Sommer, Betriebstechniker
- Entreprises Electriques Fribourgeoises,
Fribourg:**
Arthur Boffi, comptable
Joseph Clerc, chef magasinier
Simon Götschmann, aide-monteur
Jean Hostettler, monteur stationné
René Pilloud, chef des réseaux
Louis Schaller, aide
- Service de l'Electricité de Genève:**
Marcel Corbaz, contremaître
Georges Dittmar, mécanicien-électricien
Louis Coeytaux, magasinier
Henri Vallet, sous-chef de section
Ferdinand Aubert, mécanicien
Henri-Robert Blanchut, directeur de
la comptabilité
Paul Clerc, dessinateur
Paul Magnin, contremaître
Georges Leyvraz, conducteur d'autos
William Sachs, contremaître
René Dick, dessinateur
Ernest Bardet, chef d'équipe
Jean Boimond, chef contrôleur
Charles Ludi, contrôleur
Edouard Chardon, électricien
Marcel Davet, machiniste
Adolphe Baud, conducteur d'autos
Francis Fournier, charpentier
Daniel Burger, chef de section
- Licht- und Kraftwerk Glattfelden:**
Hermann Bliggensdorfer, Werkarbeiter
- Elektrizitätswerk Gossau (SG):**
Oskar Schöbi, Elektrotechniker
Emil Altenbach, Elektromonteur
- Elektrizitätswerk Bündner Oberland
A.-G., Ilanz:**
Men Dosch, Direktor
- Kraftwerke Oberhasli A.-G., Innert-
kirchen:**
Fritz Lehmann, Schichtenführer
- Industrielle Betriebe Interlaken:**
Louis Muntwyler, Chauffeur
- Elektrizitätswerk Jona-Rapperswil A.-G.,
Jona:**
Werner Pfenninger, Feinmechaniker
Georges Müller, Telephon-Chefmonteur
Karl Guggenbühl, Elektromonteur
- Gemeinde-Elektrizitätswerk Kerns:**
Josef Bucher, Installationsmonteur
Thadeus Durrer, Freileitungsmonteur
Fräulein Anna Reinhard, Fakturistin
- A.-G. Bündner Kraftwerke, Klosters:**
Joseph Kühne, Hilfsmonteur
- Elektrizitätswerke Wynau, Langenthal:**
Ernst Tanner, Elektrotechniker
Paul Gerber, Magaziner
- Kraftwerk Laufenburg:**
Josef Birrer, Obermaschinist
Fräulein Hildegard Zumsteg,
Fakturistin
- Compagnie vaudoise d'électricité,
Lausanne:**
Alfred Matthey, machiniste de 1^{re} classe
René Grand, mécanicien-électricien
2^o classe
Henri Diemer, contremaître d'usine à
la Dernier
Louis Matti, agent de 1^{re} classe
Albert Besuchet, monteur-électricien
- Service de l'Electricité de la Ville de
Lausanne:**
Louis Aellen, monteur spécialiste
Roger Bron, chef d'équipe d'usine
Paul Demont, chauffeur
Charles Gret, adjoint administratif
Jean Jordan, monteur
Clément Mouron, monteur
Gilbert Wuest, contremaître
- S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse,
Lausanne:**
Edouard Borel, chef d'usine à Champ-
sec
Camille Bruchez, employé usine à
Champsec
Louis Deurin, employé usine à
Champsec
Louis Dumoulin, employé usine à
Champsec
Théophile Fellay, employé usine à
Champsec
Hermann Filliez, employé usine à
Champsec
Joseph Guigoz, employé usine à
Champsec
Ernest Luisier, employé usine à
Champsec
Victor Kaeser, chef d'usine à Miéville
Louis-Ernest Sauthier, employé usine
à Martigny-Bourg
- Elektrizitätswerk Lauterbrunnen:**
Fritz Schraner, Betriebsleiter
Fritz Zimmermann, Platzmonteur-Stell-
vertreter
- Städtische Werke Lenzburg:**
Edwin Hohl, Chefmonteur
- Elektra Baselland, Liestal:**
Jakob Günthard, Maschinist
Jakob Jucker, Maschinist
Walter Meier, Chefmonteur
- Elektrizitätswerk der Gemeinde Linthal:**
Hans Stüssi-Bopp, Verwalter
Heinrich Stüssi-Kubli, Elektromonteur
- Società Elettrica Sopracenerina S. A.,
Locarno:**
Mario Forni, direttore
Iginio Bizzini, vice-direttore
Milton Righetti, procuratore — capo
esercizio della rete «sud»
Pio Menini, autista addetto alla squadra
esterna di Biasca
Dario Giovanettina, macchinista
- Services Industriels de la Ville du Locle,
Le Locle:**
André Marguier, releveur de compteurs
- Officina Elettrica Comunale, Lugano:**
Giacomo Cavadini, montatore
Willy Zubler, taratore
- Centralschweizerische Kraftwerke,
Luzern:**
Franz Züst, Installationsmonteur
Hans Brücker, Zentralenchef-Stellver-
treter
Fritz Kupferschmid, Freileitungs-
Gruppenchef

- Hermann Steiner, Installationsmonteur
Heinrich Delb, Kreismonteur
Armin Niederhauser, Hauswart
Alois Mattmann, Hilfsbauleiter
Adolf Furrer, Magaziner
- Centralschweizerische Kraftwerke, Betrieb Schwyz:*
Karl Camenzind, Platzmonteur
Andreas Jauch, Freileitungsmonteur
Fridolin Inderbitzin, Freileitungs-Chefmonteur
- Centralschweizerische Kraftwerke, Elektrizitätswerk Altdorf:*
Karl Aschwanden, Garagechef
Alois Kempf, Freileitungs-Gruppenchef
Alfred Inglin, Installateur/Reparateur
- Elektrizitätswerk der Stadt Luzern:*
Ernst Bühler, Angestellter der Anschlusskontrolle
Ernst Brunner, Technischer Angestellter
Alfred Lindegger, Freileitungsmonteur
Werner Leutwyler, Berufsvorarbeiter
- Elektra Birseck, Münchenstein:*
Ernst Mugli, Geometer
Werner Strähl, kaufmännischer Angestellter
Friedrich Eckinger, Direktor
Max Briefler, kaufmännischer Angestellter
Wilhelm Martin, Zählerableser
Walter Pfister, kaufmännischer Angestellter
Ernst Mattmüller, Zählermonteur
René Göpfert, Monteur
- Service de l'Electricité de la Ville de Neuchâtel:*
Georges Beljean, monteur
Albert Linder, sous-contremaître
- Aare-Tessin A.-G. für Elektrizität, Olten:*
Max Portmann, Maschinist
Eugen Schenker, Maschinist
Julius Wyss, Maschinist
Felix Müller, Portier
Theodor Grob, kaufmännischer Angestellter
- Städtische Werke Olten, Elektrizitätsversorgung:*
Ernst Kunz, Sekretär
- Elektrizitätsgenossenschaft Otelfingen:*
Jean Schlatter, Installateur
- Kraftwerke Brusio A.-G., Poschiavo:*
Franz Rampa, macchinista
Primo Trombini, cassieri
Giovanni Zanoni, macchinista
- Kraftwerk Ryburg-Schwörstadt A.-G., Rheinfelden:*
Friedrich Wilhelm Schweizer, Direktor
Albert Waldmeier, Schiffsmann und Maschinist
Miroslav Svarc, Maschinist
- Elektrizitätswerk Rickenbach:*
Ulrich Etzensperger, Verwalter
- Service Electrique Intercommunal, Le Sentier:*
Armand Doebeli, monteur
- A.-G. Kraftwerk Wüggital, Siebnen:*
Robert Meier, Maschinist
Anton Weber, Hilfsarbeiter
- Services Industriels de Sion:*
Emile Vadi, monteur-électricien
Georges Oggier, chef de réseau
Constant Pahud, chauffeur usine à gaz
- Elektrizitätswerk der Stadt Solothurn:*
Karl Weber, Elektrotechniker
Werner Salaroli, Chefmonteur
Willi Stegmann, Zählermechaniker
- Gesellschaft des Aare- und Emmentalskanals, Solothurn:*
Fräulein Rosa Hausmann, Direktionssekretärin
- Strassenbahn St. Gallen-Speicher-Trogen, Speicher:*
Adolf Ringeisen, Chef des Energie- und Installationsgeschäfts
- Elektrizitätswerk des Kantons Schaffhausen:*
Robert Förderer, Zeichner
Emil Reiffer, Monteur
Hans Ruf, Monteur
- Elektrizitätswerk der Stadt Schaffhausen:*
Karl Kaiser, Kontrolleur
Martin Mäder, Einzüger
- Elektrizitätswerk Schwanden:*
Hans Bühler, Elektromonteur
- Bierbrauerei Schützengarten A.-G., St. Gallen:*
Ferdinand Helbling, Maschinist im Elektrizitätswerk Erlenholz
- Elektrizitätswerk der Stadt St. Gallen:*
Franz Bugmann, Reparateur
Alexander Meyer, Handwerker I
- St. Gallisch-Appenzellische Kraftwerke A.-G., St. Gallen:*
Werner Bänziger, Platzmonteur
Anton Weber, Eichstättegehilfe
- Société des forces électriques de la Goule, St-Imier:*
Robert Baroni, chef-magasiner
- Elektrizitätswerk der Gemeinde St. Moritz*
Christian Minsch, Elektromonteur
- Elektrizitätswerk Uetikon a. See:*
Hans Kunz, Verwalter
- Lonza A.-G. Walliser Kraftwerke, Visp:*
Eduard Lienhard, Leiter der Walliser Kraftwerke der Lonza
Paul Barlaty, kaufmännischer Angestellter
Walter Fischer, kaufmännischer Angestellter
Karl Abgottspon, Schichtenführer
Albinus Berchtold, Apparatewärter
Adolf Furrer, Apparatewärter
Heinrich Gsponer, Schichtführer-Stellvertreter
- Elektrizitäts- und Wasserwerk Wettingen:*
Karl Merkli, kaufmännischer Adjunkt
Hans Zehnder, Einzüger
Arnold Zehnder, Elektromonteur
- Elektrizitätswerk der Stadt Winterthur:*
Ernst Stierli, Chef der Installationsabteilung
- S. A. de l'Usine Electrique des Clées, Yverdon:*
Marcel Cornuz, agent commercial
Werner Fahrni, mécanicien
Frédéric Gaulaz, technicien-dessinateur
Albert Hurni, monteur-électricien
Henri Junod, conducteur d'auto
Gotthold Wildi, mécanicien
- Elektrizitätsversorgung Zollikon:*
Hans Frick, Elektromonteur
Ulrich Ruckstuhl, Monteur
- Wasserwerke Zug:*
Josef Berlinger, Buchhalter
Walter Herger, Hilfsbuchhalter
- Elektrizitätswerke des Kantons Zürich:*
Willy Payarola, Freileitungs-Obermonteur
Franz Karl Betscha, Freileitungsmonteur
Edwin Walder, Techniker
Hermann Bär, kaufmännischer Angestellter
Albert Fischer, Monteur
Jakob Keller, Monteur
Emil Müller, Monteur
Ernst Lüssy, Ortsmonteur
Ernst Ryser, Monteur
Albert Mürset, Monteur
Emil Zogg, Monteur
Hugo Elmer, Monteur
Fritz Landolt, Monteur
Jakob Bopp, Monteur
Karl Graf, Freileitungsmonteur
Walter Meili, Monteur
Josef Schwenk, Monteur
Emil Müller, Freileitungsmonteur
Walter Zumsteg, kaufmännischer Beamter
- Elektrizitätswerk der Stadt Zürich:*
Max Hürbin, Oberingenieur
Hans Baumann, technischer Beamter I
Edmund Kilchsperger, Rechnungsführer I
Jakob Müller, Techniker II
Max Hack, technischer Angestellter I
Walter Keller, technischer Angestellter I
Walter Schoch, Kontrolleur
Emil Wirz, technischer Angestellter II
Hans Brunner, Zeichner I
Julius Ermatinger, Einzüger
Emil Faes, Einzüger
Albert Rehm, Einzüger
Karl Roth, kaufmännischer Angestellter II
Gottlieb Suter, Schichtführer
Fritz Weidmann, Installations-Revisor
Max Leutert, Spezial-Handwerker
Ludwig Salvenmoser, Spezial-Handwerker
Fritz Siegenthaler, Spezial-Handwerker
Ernst Strehler, Maschinist
Julius Thalman, Magaziner I
Hans Ammann, Handwerker I
Edwin Bauert, Chauffeur I
Paul Geiger, Handwerker I
- Starkstrom-Inspektorat des SEV, Zürich:*
Dr. Karl Pfister, Sekretär

Redaktion der «Seiten des VSE»: Sekretariat des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätswerke, Seefeldstrasse 301, Zürich 8, Telephon (051) 34 12 12, Postcheckkonto VIII 4355, Telegrammadresse: Electrunion, Zürich.

Redaktor: Ch. Morel, Ingenieur.

Sonderabdrücke dieser Seiten können beim Sekretariat des VSE einzeln und im Abonnement bezogen werden.